

Compte-rendu du CM du 3 Avril 2018

Absents excusés : Alain Furon (pouvoir donné à J-P Hubert), Sonia Garnier Jeandel (pouvoir donné à C. Garnier), Thierry Torché (pouvoir donné à T. Moisé) et Nathalie Aubry

- Motion contre le projet de fermeture de la trésorerie de Connerré et pour son maintien.

Devant le projet de fermeture de la trésorerie de Connerré les maires de la communauté de communes ont proposé en bureau communautaire d'adresser au Préfet une motion contre ce projet. Projet qui a pour conséquence un rattachement des communes sur St Calais et le rattachement des habitants sur Le Mans.

Le conseil approuve à l'unanimité cette motion.

- Convention de prestations de services avec le Gesnois Bilurien pour la mise en œuvre d'un livret d'accueil

Afin de finaliser les démarches pour le recrutement d'un médecin, Anne France Planchon informe le conseil qu'elle a contacté le service de la cyber-base de la communauté de communes afin d'élaborer un document attractif et de qualité présentant la commune sous tous ses aspects. Ce document est en phase finale. Il sera présenté lors du prochain conseil municipal. Son coût est de 250 euros.

- Convention de mise à disposition gratuite des vestiaires, de la buvette et des terrains de foot.

Jean-Paul Hubert nous fait la lecture de la convention proposée à l'association de l'Union Sportive Breilloise concernant la mise à disposition des différents locaux (dont le Club House récemment inauguré) et terrains de football. Le conseil souhaite que soit rajouté plusieurs points concernant :

- l'entretien des terrains de foot
- la demande à faire en mairie concernant l'intervention des agents communaux
- la question des assurances lorsque les locaux seront prêtés à d'autres associations.

- Demande de la responsable de la Solidarité Départementale du Nord Sarthe/permanence de l'assistante sociale.

(Mme Céline Bouvet ne participe pas à ce débat)

Actuellement un bureau est mis à disposition pour les permanences de l'assistante sociale dans les locaux derrière la bibliothèque. Mme Tedesco, responsable de la Solidarité départementale demande par courrier que différents points soient améliorés afin de permettre de meilleures conditions dans la prise en charge des usagers qui viennent en rendez-vous. Elle énumère ainsi des problèmes liés au téléphone et au non accès wifi, au photocopieur, à l'absence de salle d'attente et au problème de confidentialité qui en découle, à l'accès difficile pour des personnes handicapées.

De nombreux travaux seraient à prévoir pour l'amélioration de cet espace qui par ailleurs, pourrait être envisagé dans le projet de Maison de Services Publics.

Proposition au Conseil de mettre à disposition la salle de la mairie qui une fois par mois pourrait accueillir la permanence de l'assistante sociale. Ce lieu aura l'avantage de mettre à sa disposition le téléphone, et wifi, le photocopieur, la salle d'attente et un accueil facilité pour les personnes handicapées.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

-Rapport annuel 2017 du service Assainissement

Jean-Paul Hubert nous fait lecture du rapport. Aucune remarque n'est faite à ce sujet.

-Renouvellement du photocopieur de l'école.

Thirel Bureau a informé la mairie que le contrat de maintenance du photocopieur de l'école était arrivé à échéance depuis plus d'un an. Il n'est donc plus sous garantie. En 6 ans 1 million de photocopies ont été faites à l'école.

Deux possibilités sont proposées par Thirel Bureau :

- achat d'un photocopieur neuf – 3900 euros
- ou location pour une durée de 5 ans – 185 euros par trimestre avec possibilité de bloquer à un certain nombre de copies couleurs.

Des remarques sont faites sur le nombre important de photocopies et sur le fait de laisser des imprimantes dans les classes en plus d'un photocopieur qui fonctionnerait en réseau.

Le conseil opte pour la proposition d'un photocopieur en location avec nombre limité en copies couleur. En ce qui concerne les imprimantes dans les classes le conseil propose de les laisser pour l'instant mais de ne pas vouloir renouveler ce matériel.

Le conseil souhaite aussi que soit négociée la reprise du photocopieur de l'école ainsi que celui qui est à l'accueil de la mairie et qui n'est plus utilisé.

-Délégation du Conseil Municipal au Maire (vente maisons et terrains)

Mr C. Bernard 15 rue de la Mérisse Le Breil // Mr Terterault 13 rue des Tisserands - Le Breil

Mme E. Lesaine // Mr B. Guérin

Mr Goulette/Bourgeois 33 rue de Pescheray Le Breil // Mr F. Ebert - Fougères

Mr Mme Rousseau 7 Place de Verdun Le Breil // Mr Ribot – Le Mans

Mr L. Tessier 33 rue Gambetta Le Breil // Mme Liberge – Thorigné sur Dué

Mr Grignon // Mr C. Papillaud – Nuillé le Jalais

-Aide départementale à la voirie.

Le montant des travaux des aménagements de sécurité sur la commune s'élève à 6110,58 euros.

Le Conseil donne son accord pour une demande de subvention auprès du Département.

-Décision Modificative n° 2

1200 euros vont être pris sur le budget des dépenses imprévues pour couvrir un supplément de frais pour l'aménagement des terrains de pétanque et le remplacement de la pompe de forage.

-Frigo Salle polyvalente

Une réparation d'un montant de 400 euros est à prévoir pour un frigo. J-J Fournigault se chargera de cette intervention.

Accord du Conseil

-Proposition d'installation d'un panneau numérique

Mr Esnault a eu une proposition pour installer un panneau numérique dans le bourg pour un montant de 9500 euros.

Le Conseil refuse à l'unanimité ce projet qui n'apparaît pas nécessaire à notre commune

-Fleurissement

Mr Esnault informe que le passage du comité ???? passera dans la commune pour le contrôle de la 2^{ème} fleur.

La séance est levée à 22h40